

Information extraite du site : ANPE.fr

<http://www.anpe.fr/informations/recherche/index.html> et dans Recherche d'informations sur les métiers, par mot clé, saisir Logistique

Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME)

43312 - Manutentionnaire (transport-logistique)

Définition de l'emploi/métier :

Assure des opérations de manipulation, portage, déplacement ou chargement de marchandises, de produits ou d'objets. Réalise ces opérations manuellement ou à l'aide d'engins spéciaux de manutention. L'utilisation d'un ordinateur pour la gestion des manipulations et des déplacements (transmission d'instructions concernant les charges) est de plus en plus fréquente. Peut coordonner l'activité de plusieurs salariés.

Conditions générales d'exercice de l'emploi/métier :

L'emploi/métier s'exerce seul ou en équipe, sur des sites variés (quai, entrepôt, entreprise de production...). Il requiert parfois le port de charges. Dans la plupart des cas, l'activité nécessite d'utiliser des engins ou accessoires de manutention. Certains emplois spécifiques comportent des contacts avec la clientèle (manutentionnaire transport-logistique...) ou nécessitent des déplacements éloignés du domicile (élingueur).

Formation et expérience :

Cet emploi/métier n'exige généralement pas de formation spécifique. Cependant, un niveau V (CAP ou BEP) est apprécié. Après plusieurs années d'expérience dans cet emploi/métier, il est possible d'accéder aux fonctions de responsable de manutention.

Pour le métier de cariste, le certificat de capacité professionnelle de cariste délivré par des organismes de formation spécialisés est indispensable.

Pour les autres métiers, ce certificat est très apprécié. Suivant l'entreprise, le permis C est requis. L'emploi/métier est également accessible par la formation continue.

la présentation de l'emploi/métier

Compétences techniques de base :

- Porter, déplacer, charger et décharger des marchandises ou produits.
- Identifier et répartir les marchandises ou produits.
- Organiser le rangement des produits en fonction de l'espace disponible et des conditionnements.

Capacités liées à l'emploi :

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- Respecter rigoureusement les consignes de sécurité relatives aux produits

les spécificités de l'emploi/métier

Activités spécifiques :

* Activités exercées :

- Préparation des opérations de manutention (choix des accessoires : élingues, palonniers, sangles...).
- manutention des Matières dangereuses en colis.
- Ordonnancement du stockage (optimisation des volumes de rangement).
- Elingage des charges en vue de leur déplacement par un engin de levage (grue...).
- Prise en charge des bagages.

- Conduite d'un véhicule léger.
- Signalement des anomalies (casse, manquants).
- Entretien courant de l'engin de manutention (vérification des niveaux, fuites, pneus).
- Gestion par ordinateur des manipulations et des Déplacements.

* Engins de manutention utilisés :

- Chariot élévateur à Conduite frontale.
- Chariot élévateur à conduite latérale, mât rétractable...
- Chariot élévateur de type spécial.
- Transpalette électrique.
- Autres.

* Responsabilités exercées :

- Coordination de l'activité de plusieurs salariés.

Lieu d'exercice de l'activité :

- Entreprise industrielle.
- Entreprise de transport Maritime.
- Entreprise de transport aérien.
- Entreprise de transport Ferroviaire.
- Entreprise de transport routier.
- Prestataire de Service logistique.
- Autres.

Conditions de travail :

- de nuit.
- Travail sur des sites frigorifiques.